



« Contrairement au flux du capital, ce virus ne cherche pas le profit, mais la prolifération » (1)

C'est ça le but d'un virus, proliférer en utilisant les ressources génétiques d'un être vivant (animal ou végétal) au niveau cellulaire et en les faisant travailler pour lui.

Les virus occupent une place à part dans l'univers car « *Puisqu'ils n'ont pas de cellules et ne produisent pas d'énergie par la respiration - une définition clé des organismes vivants - de nombreux scientifiques ne les considèrent pas comme vivants.* » (2)

Bref, un machin inerte qui ne deviendrait « vivant » qu'à partir du moment où il infecte et prend le contrôle d'une cellule pour la faire bosser à son profit, s'y multiplier, infecter d'autres cellules puis d'autres hôtes.

Les virus sont des organismes extrêmement simples, encore plus simples qu'une bactérie : pas de cellule, pas de noyau, pas de paroi cellulaire, c'est un « *paquet moléculaire* » avec un brin de matériel génétique (quelques gènes) et quelques protéines qui forment sa coque. On y ajoute des petites piques de protéines qui permettent de se coller à une cellule support et hop on a par exemple, Son Altesse Royale et Sérénissime, SARS -CoV (responsable de l'épidémie de SRAS en 2002) ou le CoV-19.

Cette extrême simplicité et leur instabilité génétique (liée à leur prolifération) fait qu'un grand nombre de virus mutent très facilement. Nombre de ces mutations sont des impasses mais quelques-unes peuvent réussir si le mutant trouve sa place dans par exemple, une autre espèce. Il ne s'agit pas d'un plan diabolique de conquête du monde mais d'un mécanisme qui fait partie des mécanismes de l'évolution.

Les virus sont incroyablement nombreux : « *Le corps d'un homme adulte sain abrite plus de trois mille milliards de virus, pour la plupart des bactériophages infectant les bactéries présentes dans le tractus intestinal et sur les muqueuses. L'impact de ces virus n'est pas encore complètement compris, mais on peut déjà parier qu'ils jouent un rôle important dans la régulation de la composition des communautés bactériennes vivant en symbiose avec l'homme.* » (3)

Ben oui, nous sommes pleins de virus pour la plupart bénéfiques à notre vie.

Mieux, de récentes découvertes montrent que près de 8 % du matériel génétique de l'humain est d'origine virale. On parle de « *virus endogènes* ». Leur rôle peut être fondamental par exemple dans la formation du placenta : deux gènes en sont responsables et on « *a montré que ces deux gènes humains dériveraient de deux rétrovirus endogènes différents intégrés dans le génome des primates il y a environ 40 millions d'années.* »

Les virus sont anciens, très anciens. Certains vivent en symbiose avec nous, s'activent dans nos intestins, d'autres nous refilent des rhumes (certains coronavirus) d'autres nous tuent (coronavirus 19, grippe, rougeole, VIH...) sans intention quelconque de nuire, c'est juste la logique du vivant et de l'évolution.

### Des gènes qui provoquent beaucoup de gêne

Il est donc particulièrement étonnant, comme le font Macron, le gouvernement, les politiques,

certaines scientifiques et autres bureaucrates de la santé, les auditeurs invités à poser une question lors des multiples émissions radiophoniques, les nostalgiques du bon vieux temps, les militaristes, de parler de « *guerre* » contre « *l'Invisible Ennemi* » (Trump à jeun).

La guerre suppose un conflit entre états, humains, avec ses causes, ses objectifs et buts, l'intention de nuire, une volonté politique, idéologique, économique, impérialiste, des camps, des ressources... Rien de tout cela n'existe dans le cas du coronavirus.

La pandémie n'est qu'un phénomène biologique qui s'inscrit dans le cycle du vivant qui inclut la mort. Cela révèle à minima l'inculture crasse de nos dirigeants (mais pas qu'eux) sur ce qu'est la vie au sens biologique du terme, leur conception anthropo-centrée du monde (à la fois religieuse et scientifique) et leur peur panique de toute forme de perturbations surtout celles venues d'un vivant incontrôlable et proliférant.

Dans les guerres il est parfois difficile de séparer ennemis extérieurs et intérieurs. La « *guerre contre le virus* » va-t-elle s'étendre à des opérations « *Search and destroy* » de destruction contre des ennemis intérieurs qui sont les virus de notre microbiote ?

Mais le terme de « *guerre* » prolonge la vision qu'ont les capitalistes, entrepreneurs, dirigeants, techno-scientistes et autres religieux, administrateurs et gestionnaires, quand ils s'intéressent au vivant, aux animaux (dont les humains), aux végétaux : exploitation, oppression, pouvoir, domination, jusqu'à l'élimination, la destruction, l'éradication.

Ce qui leur est insupportable c'est que ces quelques gènes occasionnent autant de gêne pour la libre circulation des flux, l'extraction de la plus value, des profits dont ils sont les organisateurs, les garants et les bénéficiaires.

De ce point de vue, la déclaration du Centre Patronal suisse est limpide : « *Il faut éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses : beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la société de consommation... Cette perception romantique est trompeuse...* ». Il est donc « *indispensable que l'activité économique reprenne rapidement et pleinement ses droits* ». (4)

Cette « *guerre* » ou plutôt cette idéologie militaro-guerrière semble surtout dirigée par les élites contre leurs populations et n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens : l'« *état de catastrophe* » au Chili (avec la présence de l'armée dans les rues) interdit tout slogan politique et renvoie aux calendes grecques la future constitution, l'enfermement généralisé des populations en Inde et la répression féroce contre les opposants sert le national-hindouisme du pouvoir, l'appel du philippin Duarte à abattre dans la rue les contrevenants au confinement rappelle sa « *lutte contre le drogue* »...

Et comme le rappelle Arundhati Roy : « *Les mandarins qui gèrent l'épidémie aiment à parler de guerre. Ils font même du terme un usage littéral et non métaphorique. Si, au lieu de masques et de gants, leurs soldats avaient eu besoin de bombes surpuissantes, de sous-marins, d'avions de chasse et de têtes nucléaires, aurait-on assisté à une pénurie ?* »

C'est la guerre ?  
Non c'est l'occupation :  
néopétainisme et milice rurale

Ce 11 janvier Macron avait déclaré lors d'un discours sur l'apprentissage que beaucoup de français avaient perdu « *le sens de l'effort* ». Certains pouvaient déjà y sentir un petit parfum de Vichy, mais bon il fallait bien après les GJ et les grèves contre la destruction des retraites que les premiers de corvée comprennent enfin ce que voulaient les premiers de cordée.

Lundi 16 mars, le père Fouettard dans son discours de la guerre contre le virus et du grand enfermement sermonnait et fustigeait ces français qui continuent de se vautrer sur les terrasses et flânent dans les rues et les parcs.

Le lendemain, un de ses porte-coton interviewé par Sud-Ouest, déclare : « *C'est quand il a vu ces Français massés dans les parcs et jardins, vu « autant de gens s'adonner à l'esprit de jouis-*



sance», (selon ce mot d'un conseiller emprunté au Front populaire), qu'Emmanuel Macron a décidé d'intervenir.»

Problème : « *l'esprit de jouissance* » n'a jamais fait partie du vocabulaire du Front Populaire et encore moins de juin 36. Au contraire, cette formule stigmatisait le Front Populaire, dans la bouche de Pétain : « *L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué. On a voulu épargner l'effort ; on rencontre aujourd'hui le malheur* » (discours du 20 juin 1940).

Le 23 mars est promulguée la loi « *d'urgence sanitaire* ». Son décret d'application interdit au public l'accès aux parcs, jardins plans d'eau, berges, forêts...

Le préfet de Seine-et-Marne, nommé le 20 janvier, se sent pousser des ailes : dans son département, des incontrôlés osent se promener en forêt malgré l'interdiction. Agilité et disruption, ça va être bon pour sa carrière.

Le préfet a ce qu'il faut sous la main : la loi du 23 mars autorise le représentant de l'État dans le département à adopter des mesures plus restrictives en matière de déplacements des populations si les circonstances l'exigent.



Le 3 avril il dégage un décret qui réquisitionne une cinquantaine d'agents de l'ONF, de l'Office Français de la biodiversité, des Espaces Verts ainsi que des « chasseurs et gardes-chasse particuliers », mis à la disposition de la gendarmerie et de la police.

Les chasseurs, on les avait déjà vu volontaires et « vigilants » servir de supplétifs à la gendarmerie dans l'Oise dans le cadre d'un partenariat entre leur Fédé, les gendarmes et la Préfecture.

Là, on passe un degré au-dessus : réquisition et chasse aux jouisseurs de forêt. Durant 3 semaines, les miliciens (heureusement désarmés) ont patrouillé, contrôlé et transmis les identités des promeneurs aux flics avant que le préfet ne fasse machine arrière car les bases juridiques de ces arrêtés étaient fragiles.

Bref les chasseurs membres « de la dernière organisation stalinienne de France » (cf leur lobbyiste en chef Thierry Coste !), et les porteurs d'uniforme autorisés à verbaliser sont toujours



prêts à aller où l'Etat le veut.

Gageons que d'ici la prochaine situation de crise, un texte de loi règlera cette fâcheuse « fragilité juridique » et permettra sa généralisation, car gouverner c'est prévoir... pour réprimer.

En attendant, dans le Jura, le préfet a lui aussi récemment limité drastiquement les déplacements en forêt. Là, ce sont les hélicoptères et les drones de la gendarmerie qui traquent les locaux sur les sentiers et chemins qu'ils utilisent pour se déplacer.

## Le Macronvirus met l'environnement en respiration artificielle

Qu'il était beau le discours du président sur l'après merveilleux qui nous attendrait... Fixant son public droit dans les yeux comme on l'apprend dans les écoles de management, contenant sa voix pleine d'émotion, de sollicitude et d'empathie à l'adresse des premiers de corvées.

L'illusion était parfaite. Mais, patatras, à peine arrivé, le carrosse macronien redevient citrouille transgénique.

Honneur à la FNSEA et aux multinationales

des pesticides. Ulcérées par les mesurètes (fin 2019) du gouvernement limitant (un peu) les épandages à proximité des habitations elles sont reparties à l'assaut.

Dès février, en plein confinement et en attendant le monde d'après, une circulaire ministérielle « autorise jusqu'au 30 juin de ne retenir que les distances réduites avec DAD (cad Dispositifs Anti Dispersion), qu'ils soient utilisés ou non, soit 5 à 3 m. Sans justification, sans explication... Et chose rarissime, alors que ce texte est déjà un soutien aux utilisateurs de pesticides, il y est directement fait mention d'une aide de 25 M€ pour aider les agriculteurs à s'équiper de rampes » performantes ». (5)

Par ailleurs, les Chambres d'Agriculture étaient chargées de la mise en oeuvre et de la rédaction des chartes départementales sur la base de la concertation entre agriculteurs, écologistes et riverains afin d'adapter la réglementation aux « réalités locales ». Celles des Landes et des Pyrénées-Atlantiques ont été étudiées par les Enragés de l'Écologie. Putain cong !

Comité de rédaction : « FDSEA et CDJA » et « N'ont été associées ni la Confédération Paysanne ou les autres syndicats, ni les associations de riverains et encore moins les associations de défense de l'environnement. »

La consultation publique : inexistante. Pas de publicité et documents inaccessibles (confinement oblige). Un questionnaire en ligne bidon : « sans possibilité d'y dénoncer l'usage même des pesticides, et il est possible de s'y inscrire plusieurs fois sans contrôle. » Résultat : boycott total des associations anti-pesticides, du CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement Pays Basque-Sud des Landes) à EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara). Les projets du lobby sont décortiqués sur le site. Allez-y donc, ça vaut le détour ! Tout pour les empoisonneurs, rien pour les autres au mépris de la plupart des lois environnementales et du principe pollueur-payeur.

## ASAP, la mutation léthale du Macronvirus

Avoir câliné le lobby des agro-assassins n'était qu'un prélude à des débats encore plus sensuels mais productifs.

Le 3 mars 2020 ont débuté au Sénat les discussions sur le projet de loi d'Accélération et de Simplification de l'Action Publique (ASAP). Cet acronyme a aussi une autre signification « As Soon As Possible »... Aussi vite que possible !

L'humour, l'esprit taquin et la poésie des bureaucrates et gestionnaires n'a pas de limites, car le projet prévoit que :

- « les préfets pourront décider d'autoriser des travaux de constructions industrielles avant que les autorisations visant à préserver l'environnement n'aient été accordées », (6)

- « Le projet de loi permet aux préfets de ne plus passer par la case « consultation » dans certaines situations » telles certains projets d'installations industrielles.

- « De même, ils pourront aussi décider de se passer d'enquête publique pour certains projets, au profit d'une simple consultation électronique, réduisant ainsi considérablement la possibilité du public de donner son avis en amont et de façon utile. »

FNE a aussi publié un document de 13 pages qui liste de manière précise les attaques contre

l'environnement menées par le Macronvirus (7)

En attendant cette loi qui règlera une fois pour toute les entraves à l'activité et à la compétitivité industrielle, le gouvernement a publié le 8 avril, un décret qui « permet aux préfets de déroger à certaines normes réglementaires dans des champs d'application aussi vastes que la construction, le logement, l'urbanisme, l'emploi, les subventions, l'aménagement du territoire mais aussi l'environnement. » (8) afin, selon le Cogne Dur du ministère de l'Intérieur de « faciliter la reprise de notre pays ».

Ce décret valide en totalité, sans aucun bilan, « l'expérimentation » menée depuis décembre 2017 dans certains départements et régions. À l'époque il avait été dénoncé comme un cadeau fait aux lobbies de l'immobilier, de la construction et de l'agriculture.

Certains des projets acceptés font froid dans le dos : construction d'une unité de méthanisation en zone d'inondation (Yonne), d'autres sont dans la logique industrialiste à tous crins des préfets en court-circuitant la réglementation de l'environnement : parc éolien en Vendée, site ENEDIS dans le Doubs...

Ce décret va donner encore plus de pouvoirs aux préfets et ils se sont déjà particulièrement distingués dans le passé : « Barrage de Sivens, aéroport de Notre-Dame-des-Landes, mégacentre commercial d'Europacity, pollution d'ArcelorMittal à Fos-sur-Mer, usine Total de La Mède... Les affaires pour lesquelles les préfets ont délivré des autorisations illégales ou laissé sciemment des industries polluer durant des années ne manquent pas ».

En guise de conclusion :

« Nous ne reviendrons pas à la normale parce que la normalité était le problème » (Santiago du Chili, il y a quelques semaines)

**Avec les premiers de corvée, et toujours contre les premiers de cordée !**

**Confinés mais pas cons finis !**

Freux et Eugene the Jeep

1- En Inde, le confinement le plus punitif du globe. Arundhati Roy. lemonde.fr du 08/04/2020

2- Le virus: ancien, minuscule, étonnant. AFP. Sciences et Avenir du 08/03/2020

3- « Les humains sont apparentés aux virus ». Entretien avec Clément Gilbert. Le Monde du 28/05/2012

4- Vers une stratégie de sortie de crise. Centre Patronal. Service d'information n° 3284 du 15 avril 2020. www.centrepatronal.ch

5- Bienvenu au pays des pesticides. Ithiulle. Les enragés de l'écologie <<https://ecologuesenrages.home.blog/>>

6- Projet de loi de simplification : qu'importe l'environnement pourvu que l'industrie puisse aller plus vite ? France Nature Environnement. Communiqué du 3 mars 2020

7- Note de France Nature Environnement sur les mesures de « simplification » / régression depuis le début du mandat. FNE. Mars 2020

8- Le gouvernement permet aux préfets de déroger à des normes environnementales. Gaspard D'Allens. Reporterre du 23/04/2020